LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260206-CC_2026_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois février à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-huit janvier deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Sylvie ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Jean-Michel SCOUARNEC, Odile LE STRAT, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Patrick RAULT, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : François HINDRÉ (pouvoir à Nicole LE COUÉDIC), Dominique VIEL (pouvoir à Olivier RIVALLAN), Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Gérard DABOUDET (pouvoir à Michel ULMER), Roselyne ROCABOY (pouvoir à Arlette HINGANT), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Philippe PRESSE (pouvoir à Odile LE STRAT), Evelyne BOSCHER (pouvoir à Nadine OLLITRAULT), Henri DUROS (pouvoir à Joël FERRON), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Marie-Thérèse PITHON (pouvoir à Éric ROBIN), Aurélie HERVÉ (pouvoir à Yvon LE JAN), Christian LE RIGUIER (pouvoir à Jean-Pierre LE BIHAN), Maryline JAOUEN, Evelyne GASPAILLARD (pouvoir à Xavier HAMON) ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Gwénaëlle KERVELLA, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Romain BOUTRON, Elisabeth POINEUF, Benoît CONNAN, Claudine BROSSARD, Laurent BERTHO ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_13 CESSION MPS FRANCE – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ

Parties

Vendeur : MPS FRANCE

Acquéreur : Loudéac Communauté Bretagne Centre

Désignation du foncier cédé

Foncier : Parcelle et bâtiment industriel situés sur le parc docteur Etienne COMMUNE : LOUDEAC

Parcelle(s) cédée(s) : ZK 977 + ZK 971 Adresse : 11 rue de Calouët

Superficie prévisionnelle de la parcelle : 4 365m^2 + 635 m^2

Zonage PLUi-H : Uy

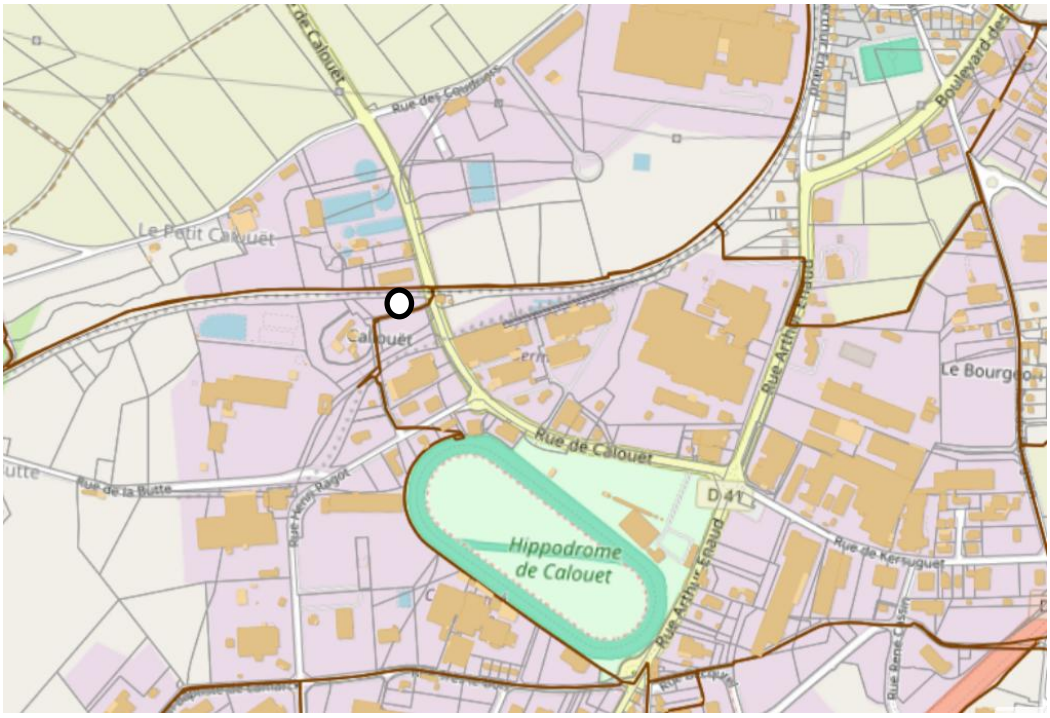
Conditions financières

Propriétaire	Commune	Superficie pévisionnelle cédée	Prix de cession	Prix de cession net vendeur
MPS France	LOUDEAC	5 000	480 000.00 €	480 000.00 €

Prix sera minoré ou majoré en fonction de la surface réellement commercialisée : OUI ☐ NON ☒

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260206-CC_2026_13-DE

Plan de situation





Conditions particulières

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'approuver l'acquisition à MPS FRANCE, du foncier dans les termes et conditions sus-exposés ;
2. D'autoriser le Président de Loudéac communauté – ou son représentant - à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition ;
3. De préciser que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur ;
4. De préciser que la dépense correspondante sera imputée sur le budget général.

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260206-CC_2026_13-DE

Exercice :	72
Présents :	47
Pouvoir(s) :	13
Pour :	60
Contre :	00
Abstention :	00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 3 février 2026

Le Président
Xavier HAMON

Date :
2026.02.06
15:02:46 +01'00'

Le secrétaire de séance
Yvon LE JAN

Date :
2026.02.06
15:03:42 +01'00'

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260206-CC_2026_13-DE